

RECRUTE

AGENT VOIRIE (H/F) - SECTEUR 2 (CHALONNES)

Type de recrutement :	Fonctionnaire ou, à défaut, CDD d'une durée d'un an puis possibilité nomination fonctionnaire.
Cadre d'emplois :	Adjoint technique (catégorie C)
Régime de temps de travail :	Temps complet
Date limite de candidature :	25 mai 2026
Date prévue de recrutement :	Dès que possible

CONTEXTE

➤ **Notre structure, nos valeurs**

Chez nous, communauté de communes, notre cœur de métier c'est la valorisation du patrimoine de nos communes. Nos missions sont diverses : entretien des communes (bâtiments, jardins, espaces publics) et accompagnement technique dans leurs projets de développement (voirie, assainissement, urbanisme, culture, petite enfance, tourisme, économie, et bien d'autres encore !).

Notre sens au travail : agir pour l'intérêt général, se rendre utile au quotidien pour les communes et leurs habitants.

Devenez acteur de notre engagement pour un service public de proximité, incarnant ainsi nos valeurs de solidarité, de développement durable du territoire et d'amélioration quotidienne du cadre de vie de nos concitoyens.

➤ **Votre service**

Les services techniques de la CCLLA sont répartis en 5 secteurs géographiques. Vous évoluez au secteur 2, basé à Chalonnnes, et en charge des 6 communes de son secteur : Chalonnnes, Chaudfondes, Champtocé, St-Georges-sur-Loire, St-Germain-des-Prés et la Possonnière. Au total, les services techniques du secteur 2 comptent une trentaine d'agents, tous services confondus (espaces verts, proximité, bâtiments, voirie).

Au sein du secteur, vous évoluez au service voirie, composé de 8 agents. Service mécanisé (tracteurs, tractopelles, camions, etc.), son champ d'intervention est vaste (routes, chemins, voies cyclables, ponts, eau pluviale, etc.) et ses activités variées :

- Terrassement et remblaiement.
- Fauchage d'accotements.
- Traitement des enrobés routiers (enrobage à froid, etc.).
- Signalisation routière (horizontale et verticale).
- Interventions de « crise » (inondations, viabilité hivernale, éboulement, arbres couchés, etc.).

MISSIONS

Sous l'encadrement de votre responsable de service, et suivant les besoins des communes, vous réalisez les missions suivantes :

• **Tâches manuelles (environ 90%) :**

- Petits travaux voirie :
 - o Réparations ponctuelles de chaussée (pose d'enrobé à froid pour reboucher nids-de-poule, fissures ou dégradations, etc.).
 - o Maçonnerie légère : pose et réparation de bordures, réfection de regards, remplacement ou remise à niveau de pavés, petits coffrages, etc.
 - o Préparer et appliquer du béton (mise en œuvre, tirage, finitions) pour réparations ou aménagements simples.
 - o Tracer et appliquer la peinture routière (marquages au sol, reprises ponctuelles).
- Entretien des espaces routiers : taille, tronçonnage, désherbage, balayage, etc.
- Installation et entretien de la signalisation routière (verticale et horizontale, permanente et temporaire, etc.).
- Pose de mobilier urbain (potelets, barrières, bancs, etc.).

- **Conduite d'engins (10% et suivant vos aptitudes - possibilité de vous former) :**

Équipé(e) d'un tracteur / tractopelle :

- Terrassement, curage, busage, empierrement, etc.
- Fauchage / élagage des abords routiers (principalement en milieu rural, parfois en périmètre aggloméré).
- Salage et déneigement de voies publiques en période hivernale.

- **Missions ponctuelles :**

- Mise en sécurité en cas d'évènements climatiques (inondations, chutes d'arbres, éboulements, etc.).
- Participation à la logistique des évènements / festivités locaux (transport, manutention et mise en place de matériels).

CONDITIONS D'EXERCICE

- **Lieu d'exercice :** Chalonnes-sur-Loire (centre technique).
- **Temps de travail :** 37h30 annuel, avec alternance entre une période « estivale » et une période « hivernale » :
 - « Hivernale » (d'octobre à février) : régime de 35h, avec horaires de 8h30 à 16h30 ;
 - « Estivale » : régime de 39h, avec horaires lundi = 8h30-17h, vendredi = 8h-16h30, autrement 8h-17h.
- **Astreintes :** possibles (à raison d'une semaine environ tous les deux mois).
- **Contraintes d'exercice :** travail en extérieur (aléas climatiques), manutentions et ports de charges fréquents, travail sous circulation, disponibilité lors d'évènements exceptionnels (viabilité hivernale).
- **Interlocuteurs :** élus, habitants & usagers, entreprises, etc.
- **Engins & équipements utilisés :** petit matériel motorisé (matériels d'élagage, de maçonnerie, de peinture, etc.), véhicules et engins (fourgons, camionnettes, voire tracteurs, tractopelle, camions, etc).

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

- **Pourquoi nous rejoindre ?**

Ce poste vous offre l'opportunité de contribuer chaque jour à la sécurité et à la qualité du cadre de vie des habitants. Vous intervenez sur des missions concrètes et variées, au cœur des routes et espaces publics : travaux manuels, interventions techniques, actions d'urgence et appui aux évènements communaux. Vous intégrez une équipe spécialisée disposant de matériels adaptés et performants, vous permettant de développer vos compétences tout en exerçant un métier utile, polyvalent et pleinement ancré dans le service public de proximité.

- **Rémunération :** statutaire (grille de la fonction publique) + SFT (si enfants à charge) + primes :
 - Mensuelle : IFSE (suivant la technicité du poste et l'expérience).
 - Annuelle et sous conditions : CIA (suivant la manière de servir).
 - Prime mobilité durable (si covoiturage et/ou vélo – sous conditions).
- **Avantages :**
 - RTT : 15 jours par an (en plus des 25 jours de congés annuels), Compte épargne temps (CET).
 - Comité d'entreprise (prestations consultables sur cnas.fr).
 - Prévoyance (maintien de salaire en cas d'arrêt) : contrat employeur obligatoire avec prise en charge partielle par la collectivité.
 - Mutuelle : la collectivité participe au financement de votre mutuelle, si vous disposez d'un contrat labellisé.
 - EPI (équipements protection individuelle) : fournis.
- **Perspectives d'évolutions (possibilités) :**
 - Sur le poste : accès à des formations de perfectionnement et préparation concours (catalogue sur cnfpt.fr).
 - Dans notre structure (possibilités) : mutation en interne dans un autre service et/ou dans un autre secteur (4 autres secteurs au sein de la CCLLA), poste d'encadrement (sous réserve de poste disponible).

PROFIL ET QUALIFICATIONS

Profil :

- Vous appréciez les travaux manuels, réaliser des tâches variées et le travail en extérieur.
- Une formation ou expérience en voirie, travaux publics ou maintenance extérieure serait un atout.
- Permis B obligatoire. Seront un + (possibilité de vous former) : permis BE/C/CE, CACES (tracteur, tracto, télescopique, nacelle), AIPR opérateur.

Vous disposez de connaissances / compétences ou, à défaut, manifestez un intérêt marqué pour leur développement dans les domaines suivants (possibilité de vous former) :

Savoirs :

- Bases de la signalisation routière (panneaux, règles d'implantation, balisage, etc.).
- Lecture et compréhension de plans, repérages terrain.

Savoir-faire :

- Techniques de petite maçonnerie et de VRD : enrobé, pose de bordures, réfection de regards, béton, pavage, etc.
- Conduite d'engins et matériels de chantier (possibilité de vous former).
- Rigueur, respect des consignes de sécurité.

Savoir-être :

- Sens du service public.
- Bon relationnel et sens de la coopération (collèges, élus, usagers).
- Autonomie dans l'organisation des tâches et capacité à rendre compte.
- Réactivité et sang-froid en situation d'urgence (intempéries, interventions ponctuelles, etc.).

CANDIDATURE

Votre candidature comprend : CV + lettre de motivation + copie de votre dernier arrêté (pour les fonctionnaires).

Elle est à adresser :

- ✓ Soit par mail : rh-recrutement@loirelayonaubance.fr (pièces en format PDF).
- ✓ Soit par courrier : M. le Président de la communauté de communes Loire Layon Aubance – 1 Rue Adrien Meslier – CS 80083 – 49170 St-Georges-sur-Loire

Processus du recrutement :

1. Vous nous adressez votre candidature.
2. Notre chargé(e) de recrutement vous contactera à la fin de l'appel à candidatures (si votre candidature est présélectionnée).
3. Un entretien avec le jury prévu **le mardi 2 juin 2026, après-midi.**

PS : nous ne délivrons pas de réponse avant cette date. Pour toute question, en attendant, vous pouvez contacter le contact administratif suivant.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Renseignements sur le poste : M. Oger, responsable du secteur 2, 02.41.74.10.84

Renseignements administratifs : Mme Guilon, service RH-recrutement, 02.41.54.59.93

Vous souhaitez en savoir davantage sur notre collectivité ? Consultez notre dernier [rapport d'activité](#) (loire-layon-aubance.fr, rubrique Collectivité).

Travailleurs handicapés : Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.